



Zoom SUR

Matignon

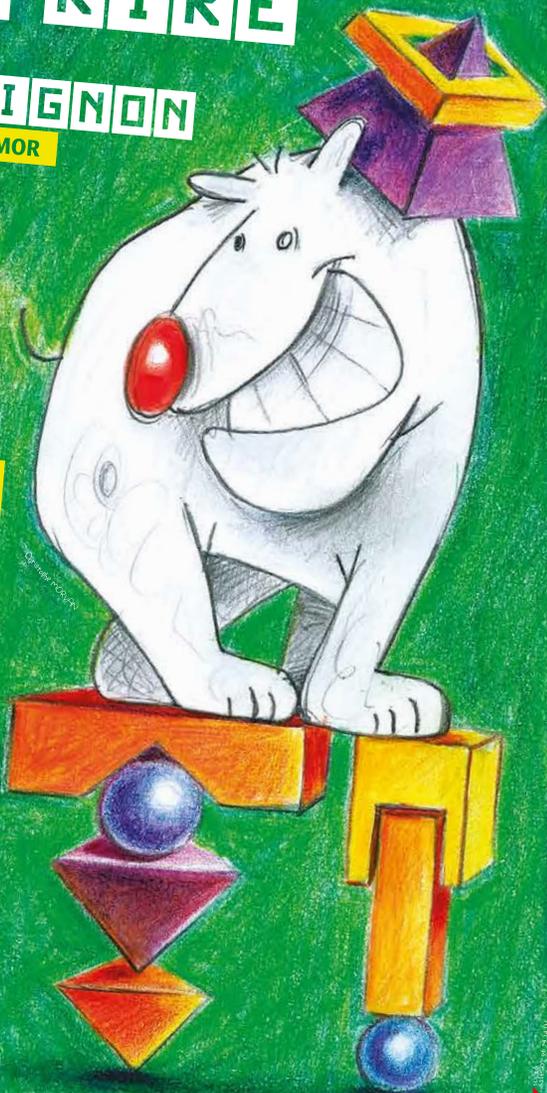
FESTIVAL DE THEATRE POUR RIRE

14 MATIGNON
15 CÔTES D'ARMOR
16
NOV
2014

RESERVATION

02 96 41 17 20

www.festival-pour-rire.com



Forum des associations

Samedi 6 septembre 2014 s'est déroulé le Forum des Associations pour la 1^{re} fois organisé conjointement par les communes de Matignon et Saint-Cast-Le-Guido à la salle omnisports.





Chers Matignonnaises et Matignonnaiss,

Durant ces derniers mois, notre commune a une nouvelle fois su séduire les vacanciers et ses habitants par la beauté de son paysage, la diversité de ses activités et l'accueil que chacun sait réserver selon son domaine d'activité. Les différentes manifestations organisées sur notre territoire ont également été couronnées d'un franc succès, preuves de l'intérêt et de la reconnaissance légitimes qu'elles génèrent désormais.

La fréquentation du centre de loisirs a par ailleurs été une belle réussite. Nos plus jeunes ont ainsi pu se divertir lors de ces dernières vacances par le biais d'activités diverses et variées appréciées de tous. Cette belle dynamique orchestrée par les bénévoles de l'Association des Familles Rurales mérite d'être encouragée et ne peut que nous sensibiliser davantage encore à la nécessité de mettre à leur disposition gracieusement les locaux communaux.

Après cette période estivale animée, ce début d'automne n'est et ne sera pas en reste. Pour nombre d'entre nous, septembre est synonyme de rentrées. Que ce soit dans le domaine scolaire ou périscolaire, le domaine professionnel ou associatif, nous sommes sollicités activement.

A ce sujet, je tiens particulièrement à souligner notre grande satisfaction concernant le bon déroulement du forum des associations du 6 septembre dernier. Cette manifestation issue d'une volonté commune des collectivités de Matignon et de Saint-Cast le Guildo d'afficher et de développer nos liens communautaires, a été le théâtre d'un très agréable moment de convivialité et d'échanges auquel ont participé plus de soixante associations de nos deux communes. Occasion pour elles d'inscrire de nouveaux adhérents ou tout simplement de se faire davantage connaître aux yeux des visiteurs venus nombreux, cette organisation a permis de mobiliser un vaste public ravi de découvrir le large éventail d'activités pouvant se pratiquer sur notre territoire et le formidable élan que savent insuffler nos associations. Nous accordons une grande importance à leurs actions et souhaitons leur adresser nos plus sincères remerciements pour contribuer encore et toujours à développer et accroître le dynamisme et l'attractivité dont nos communes peuvent se féliciter.

Je ne peux évoquer la rentrée sans rappeler la bonne mise en œuvre et le bon déroulement des nouveaux dispositifs liés à la réforme des rythmes scolaires propre à cette rentrée scolaire 2014-2015. Outre le changement des horaires et le passage de 4 jours d'école par semaine à 4 jours et demi, la programmation et la gestion des Temps d'Activités Périscolaires semblent aujourd'hui répondre aux attentes des familles et aux besoins des enfants. Bien que contraints par cette réforme imposée, nous sommes globalement satisfaits de la façon dont nous l'avons mise en place. Néanmoins, nous devons rester vigilants et soucieux de nous assurer que ce nouveau dispositif s'inscrive dans la logique initiale de la réforme, à savoir alléger au mieux, dans la mesure du possible, le temps journalier de l'enfant. Pour ce faire, nous nous attachons à établir un diagnostic régulier des conditions et des modalités de déroulement de ce temps périscolaire.

Sécurité, aménagements et mises aux normes sont autant de réponses que nous souhaitons apporter en matière de travaux. Ainsi, après la réhabilitation du réseau d'eau potable effectuée dans la partie basse de la rue Docteur Calmette, nous débuterons les travaux de rénovation et d'aménagement de la station d'épuration courant décembre, après la concertation actuelle des entreprises.

En parallèle, nous poursuivons et avançons activement nos travaux de réflexions concernant la mise en place de la nouvelle signalisation dans notre bourg et l'aménagement de voirie de la partie basse rue Docteur Calmette.

Avant de clore, j'aimerais vous rappeler deux échéances futures de notre calendrier qui assurent chaque année l'animation et la renommée de notre commune: la dizaine commerciale débute ce 8 octobre et le Festival du théâtre pour rire revient pour le plaisir de tous, le week-end des 14, 15 et 16 novembre. Un éternel moment d'humour et de bonheur cher à toutes celles et ceux qui, comme nous, dégustent cet incontournable rendez-vous au beau milieu de la grisaille automnale !

En espérant que chacun d'entre nous puisse d'une façon ou d'une autre s'associer à ces deux événements, je vous souhaite une bonne lecture.

Très cordialement.

Jean-René Carfantan

SEANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014

Etaient présents : Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, mesdames Marie-Madeleine BESNARD, Véronique GUYOMARD, monsieur Jean-Yves KERPHÉRIQUE, adjoints, mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Nathalie COMMAGNAC, Irène FROHARD, Josette GOSSELIN, Delphine ROBINAULT, conseillères, messieurs Alain BALAN, Gilles CARFANTAN, Frédéric CORVEST, Jean-Paul GUEHENNEUC, Gervais LÉBOUC, Florent ROLLET, Michel TROTEL, conseillers.

Etaient représentées : madame Marie-Odile PANSART par madame Véronique GUYOMARD, madame Karine GROUAZEL par monsieur Jean-René CARFANTAN.

Était absent excusé : monsieur Jean-Charles LE BRETON.

ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014.

Monsieur le Maire rappelle les modalités pratiques de cette élection : élection simultanément des 5 délégués titulaires et des 3 suppléants par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. La majorité absolue étant à 10 voix, ont été proclamés délégués titulaires et délégués suppléants les candidats figurant sur la liste conduite par monsieur Jean-René CARFANTAN. Tous les candidats élus ont déclaré accepter le mandat. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

Délégués titulaires

- 1-CARFANTAN Jean-René avec 18 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
 - 2-BESNARD Marie-Madeleine avec 18 voix ELUE qui a déclaré accepter le mandat
 - 3-KERPHÉRIQUE Jean-Yves avec 18 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
 - 4-GUYOMARD Véronique avec 18 voix ELUE qui a déclaré accepter le mandat
 - 5-LÉBOUC Gervais avec 18 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
- ### Délégués suppléants
- 6-FROHARD Irène avec 18 voix ELUE qui a déclaré accepter le mandat
 - 7-GUEHENNEUC Jean-Paul avec 18 voix ELU qui a déclaré accepter le mandat
 - 8-GOSSELIN Josette avec 18 voix ELUE qui a déclaré accepter le mandat

SEANCE DU JEUDI 24 JUILLET 2014

Etaient présents : Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, mesdames Marie-Madeleine BESNARD, Véronique GUYOMARD, monsieur Jean-Yves KERPHÉRIQUE, adjoints, mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Irène FROHARD, Josette GOSSELIN, Karine GROUAZEL, Marie-Odile PANSART, Delphine ROBINAULT, conseillères, messieurs Alain BALAN, Gilles CARFANTAN, Frédéric CORVEST, Jean-Paul GUEHENNEUC, Gervais LÉBOUC, Jean-Charles LE BRETON, conseillers.

Était représenté : monsieur Michel TROTEL par monsieur Jean-René CARFANTAN.

Etaient absents excusés : madame Nathalie COMMAGNAC, monsieur Florent ROLLET.

APPROBATION DES TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2014/2015.

Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, précise au Conseil Municipal que les tarifs de la garderie périscolaire et de la cantine ont été étudiés et validés par la commission des affaires scolaires et par la commission des finances qui se sont respectivement réunies le 16 juillet 2014.

1- TARIFS 2014-2015 / GARDERIE MUNICIPALE
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter, pour l'année scolaire 2014/2015, les tarifs de la garderie municipale. Il rappelle que les tarifs sont différents entre les enfants de Matignon et les enfants hors commune. La commune de Matignon accorde une aide aux familles résidant sur

son territoire. Au vu du compte administratif de la garderie pour l'année scolaire 2013/2014, un déficit de 22.706,60 € apparaît.

2- TARIFS 2014-2015 / RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur CARFANTAN, Maire, rappelle que les tarifs sont différents entre les enfants de Matignon et les enfants hors commune. La commune de Matignon accorde une aide aux familles résidant sur son territoire. Au vu du compte administratif du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2013/2014, un déficit de 38.022,13 € apparaît. Ce déficit est en diminution par rapport à l'année dernière.

22 767 repas ont été servis aux élèves pour l'année scolaire 2013/2014. Le montant des dépenses pour le fonctionnement du restaurant scolaire

Tarif horaire (hors mercredi) Garderie municipal	ANNEE SCOLAIRE 2014/2015 Enfant résidant à Matignon		ANNEE SCOLAIRE 2014/2015 Enfant hors commune	
	1 ^{er} enfant	A partir du 2 ^e enfant Réduction sur le coût horaire	1 ^{er} enfant	A partir du 2 ^e enfant Réduction sur le coût horaire
- 1ère heure du matin (7h00 - 8h00)	0,80 €	0,70 €	1 €	0,90€
- 2ème heure du matin (8h00 - 8h30)	0,40 €	0,30 €	0,50 €	0,40€
- les ¾ heure les lundis et vendredis (sans goûter)(15h45-16h30)	0,60 €	0,50 €	0,75 €	0,65 €
- 1ère heure du soir (avec le goûter) (16h30 - 17h30)	1,60 €	1,40 €	2 €	1,80€
- 2ème heure du soir (17h30 - 18h30)	0,80 €	0,70 €	1 €	0,90€
- 3ème heure du soir (18h30 - 19h30)	0,80 €	0,70 €	1 €	0,90€
Donc coût pour une journée	5,00 €	4,30 €	6,25 €	5,55 €

Du 2 septembre 2014 au 5 juillet 2015 Restaurant scolaire	Année scolaire 2013/2014		Année scolaire 2014/2015	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Repas des élèves du primaire (base du forfait trimestriel) (facturation mensuelle)	3,15€	3,50€	3,20€	3,70€
Repas des élèves de maternelle (facturation mensuelle)	3,15€	3,50€	3,20€	3,70€
Repas occasionnel des élèves inscrits aux écoles	3,80€	3,90€	3,90€	4,40 €
Repas occasionnel des adultes autorisés par le Maire	4,10 €	4,20 €	4,85 €	4,85 €

s'élève à 110.413,43 € et le montant des recettes à 72.391,30 €. Le prix de revient d'un repas est de 4,85 €. Vus les des tarifs proposés, la mairie prend donc à sa charge le différentiel. Monsieur le Maire informe l'assemblée que le service restauration va être réorganisé à la rentrée scolaire 2014-2015. Un agent supplémentaire viendra aider au service de cantine compte tenu du nombre d'inscrits.

3- TARIFS 2014-2015 / TEMPS ENFANT LE MERCREDI MIDI.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire 2014-2015, et vu le choix de la commune de ne pas assurer de service cantine le mercredi midi, plusieurs parents ont fait part à la mairie de leurs difficultés à récupérer leurs enfants le mercredi à midi.

Néanmoins ils ne souhaitent pas inscrire leurs enfants au service ALSH de la Communauté de Communes du Pays de Matignon qui assurera la cantine pour les enfants inscrits à l'ALSH.

Après étude et proposition en commission des affaires scolaires et périscolaires, il a été décidé de mettre en place un service de 12h à 12h30 appelé « temps enfants ». Ce temps permettra aux parents de récupérer leurs enfants le mercredi midi jusque 12h30 dans les locaux de la garderie si les parents n'ont pas pu venir les récupérer à 12h à l'école.

Les enfants seront amenés à la garderie sous l'encadrement d'un agent de la mairie. Il ne sera proposé aucune activité.

Les enfants s'assièront avec leurs affaires et attendront leurs parents.

La commission des affaires scolaires et périscolaires propose la gratuité pour ce « temps enfants » avec l'obligation d'inscrire ses enfants auprès de la mairie. Seuls les enfants inscrits pourront bénéficier de ce temps d'accueil qui sera soumis à contrôle des nécessités réelles pour les parents d'utiliser ce service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, FIXE la gratuité de ce temps d'accueil nommé « temps enfant ».

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL (ANNEE 2013) SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Monsieur Gervais LEBOUIC, conseiller municipal et Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Matignon, rappelle que le service public d'élimination des déchets a été transféré le 26 décembre 1996 à la Communauté de Communes du Pays de Matignon par ses communes adhérentes.

Le service public d'élimination des déchets est excédentaire de 220.040,89 euros. L'excédent de 2011 était de 123.763,26 euros. Cette augmentation de l'excédent s'explique par plusieurs causes :

- les recettes de facturation aux usagers de la déchetterie sont en hausse,
- la vente de la ferraille a connu une progression importante (+34.15%),
- une hausse du cours de reprise (140 € / tonne en moyenne en 2013 contre 101 € / tonne en

2012) malgré une baisse des tonnages collectés (les recettes Eco Emballages et la vente des matières recyclées sont en très forte diminution mais il manque un trimestre),

- les tournées de ramassage ont été réorganisées notamment par la mise en place de tournée avec 1 camion et 1 ripeur.

Les dépenses de fonctionnement ont fortement augmenté (+ 7015.32 €). Cela s'explique par les frais d'affranchissement des courriers pour la mise en place du contrôle d'accès. Les frais de matériels sont restés stables et les frais de main d'oeuvre ont augmenté du fait de la signature du contrat d'avenir pour le gardiennage déchetterie et l'emploi saisonnier pour la collecte des sacs vacances propres.

Monsieur LEBOUIC présente ensuite les solutions à court et moyen terme. Les objectifs sont de limiter les tonnages partant à l'enfouissement et en incinération et de développer le recyclage. Pour répondre à cet objectif la Communauté de Communes continue de développer la collecte des ordures ménagères en bacs individuels dans les bourgs. De plus la collectivité va s'engager avec KERVAL CENTRE ARMOR dans une étude de faisabilité sur le développement de la collecte du tri sélectif en porte à porte.

La Communauté de Communes va également installer des colonnes enterrées ou semi enterrées pour la collecte des ordures ménagères en complément des bacs individuels afin de maîtriser les coûts de fonctionnement du service. Ces implantations devraient voir le jour fin 2014 – début 2015. L'année 2014 sera également marquée par la création du nouveau syndicat, KERVAL CENTRE ARMOR, qui récupère la compétence de la gestion des unités de traitement (centre de tri, usine d'incinération, centre d'enfouissement et unité de

compostage) et du traitement des déchets de déchetterie.

RAPPORTS ANNUELS (ANNEE 2013) SUR LA QUALITE ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE.

Monsieur Jean-Yves KERPHERIQUE, 2^e adjoint, présente les rapports établis au titre de l'année 2013 à partir des éléments transmis par les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor dans le cadre de la mission de contrôle de la délégation de service. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

MARCHE PUBLIC DE SERVICE MAITRISE D'OEUVRE SUR LA RESTRUCTURATION DE LA FILIERE BOUES DE LA STATION D'EPURATION / COMPTE RENDU DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER ET PROPOSITION DE SCENARIO.

Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, présente au Conseil Municipal l'avancement des travaux sur le marché public ayant pour objet la restructuration de la filière « boues » de la station d'épuration, la mise en place d'une unité de déphosphatation, l'équipement des déversoirs d'orage et en tranche conditionnelle le dimensionnement et la construction d'un bassin d'orage. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la société NTE (le maître d'oeuvre), l'ADAC 22 (assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune), les services co-financeurs, les services de l'état et la commission travaux.

A l'issue de la dernière réunion du 16 juillet 2014, des scénarii de travaux à effectuer à la station d'épuration ont été proposés. Ces scénarii répondent aux obligations réglementaires. La station

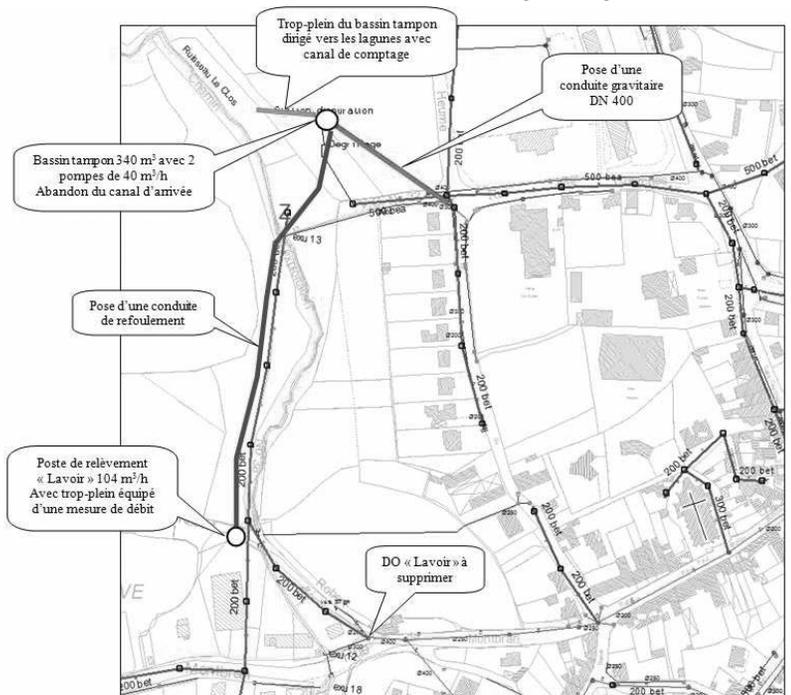


Figure 22 : Proposition de travaux pour gérer les eaux pluviales - scenario n°3

d'épuration doit respecter les normes de rejet dans le milieu naturel après traitement et traiter l'ensemble des effluents arrivant à la station. Les travaux doivent impérativement débuter en 2014. Monsieur Jean-Yves KERPHERIQUE, adjoint au Maire, rappelle les cinq scénarii et présente le scénario retenu par la dernière réunion, à savoir le scénario n°3 :

Coût du scénario n°3 pour la restructuration de la filière boue :

- Conduite de refoulement DN110 posée en parallèle de la conduite existante dans la peupleraie 300 ml : 60 000 € HT
- Poste de relèvement Lavoir y compris pompes et équipements : 180 000 € HT
- Canalisation unitaire DN400 - PVC 80 ml : 40 000 € HT
- Bassin tampon de 340 m³ sur la parcelle n°12, y compris couverture, désodorisation, hydroéjecteur, sondes, pompes de restitution et conduite de refoulement : 250 000 € HT
- Canal de comptage avec sonde de mesure sur le trop-plein du bassin tampon, y compris conduite DN200 rejoignant la conduite existante d'alimentation des lagunes : 125 000 € HT

Total du scénario 3 : 455 000 € HT

Le coût du projet pour l'unité de déphosphatation à installer à la station d'épuration dans le cadre de la réglementation accrue du traitement du phosphore est de **40.000 € HT**.

Le coût de création d'un silo à boues de 1200 m³ pour répondre aux obligations de stockage de boues pour une durée de 12 mois : **385.000 € HT**. Après cette délibération, monsieur KERPHERIQUE précise que la commune va mettre en place un plan pluriannuel d'investissement pour les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales.

Ce plan va décrire les travaux projetés : en 2015, la rue Ledan ; en 2016 la rue Paul Sébillot ; en 2017 : la route de Montbran et la route de Lamballe. Monsieur KERPHERIQUE précise qu'il ne s'agit que d'un prévisionnel de travaux qui sera susceptible de bouger en fonction des impératifs de la commune. Monsieur KERPHERIQUE rajoute que la commune va devoir envisager le curage des lagunes de la station d'épuration.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE DU DOCTEUR CALMETTE / DECISION DE POURSUIVRE.

Des aléas survenus lors de l'exécution des travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la rue du Docteur Calmette, marché de travaux notifié à l'entreprise TPCE SAS de TADEN le 21 mai 2014.

Branchement en eaux usées de la propriété LOAEC : La boîte de branchement existante a été mal positionnée à l'origine. Sa position a créé la contrainte de réaliser un branchement à contre-courant. Lorsque que la canalisation de branchement entre la boîte et la sortie de la propriété a été mise à jour, il est apparu que cette canalisation comportait un siphon, dispositif incompatible

avec un bon écoulement. Il a donc été décidé de construire un branchement neuf dont la boîte sera positionnée plus près de la sortie du riverain.

Ces travaux comprennent les terrassements avec évacuation des déblais, les croisements effectués à la main avec les réseaux existants, l'apport et la mise en oeuvre de gravillons ainsi que de GNTB pour remblaiement des tranchées compactés par couche de 30 cm, la fourniture et la pose de canalisation de branchement en PVC CR8 de diamètre 125 mm, la fourniture et la pose d'une boîte de branchement de diamètre 250/125 avec tampon fonte, le raccordement sur la canalisation existante y compris les pièces de raccord de diamètre 125 et 100 mm et la réfection de la chaussée en bicouche.

Coût des travaux : Réseaux eaux usées : 1.350,00 € HT.

Ces modifications techniques ont pour conséquence de porter le coût des travaux du marché de la rue du Docteur Calmette, initialement prévu à la somme de 21.306,25 € Hors Taxes à un montant de 22.656,25 € Hors Taxes soit un surcoût de 1.350,00 € Hors Taxes, représentant une augmentation de la masse initiale des travaux de 6.33 %.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX CREATION DE TOILETTES PUBLIQUES ESPACE DES TERRE-NEUVAS /AVENANT AU LOT N°7.

Des aléas sont survenus lors de l'exécution des travaux de création des toilettes publiques espace des Terre-neuvas ; des travaux non prévus au marché initial ont été commandés à l'entreprise. Monsieur le Maire en donne le détail.

Ces modifications techniques ont pour conséquence de porter le coût des travaux du lot 7 du marché de création des toilettes publiques espace des Terre-neuvas, initialement prévus à la somme de 1.030,00 Hors Taxes à un montant de 1.225,60 € Hors Taxes. En conséquence le coût des travaux du marché de création des toilettes publiques espace des Terre-neuvas est porté à un montant de 38.954,65 € Hors taxes. Pour information le marché était initialement prévu à la somme de 37.640,44 Hors Taxes.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE DOCUMENTS.

Le service s'occupant des archives municipales procède chaque année à la restauration des collections. Une des missions essentielles des services d'archives est, en effet, de conserver et de sauvegarder les documents pour les générations futures. Cette restauration des collections permet ainsi un plus large accès des documents au public. En 2015, il est prévu de restaurer :

- registres des délibérations du Conseil Municipal (1902-1908, 1908-1929, 1929-1958, 1958-1977, 1997-2001)
- registres Etat-Civil (BMS 1674-1682, 1693-1702, 1703-1712, 1713-1722)
- registres des arrêtés municipaux (1996-2000).

Le montant total des restaurations s'élèvera à 5.606,88 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la restauration des archives et AUTORISE monsieur le Maire à solliciter le concours financier de la Direction Régionale des Af-

aires Culturelles de Bretagne et du Département des Côtes d'Armor au titre de cette opération.

APPROBATION D'UN CONTRAT POUR LE CONTROLE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE JEUX D'EXTERIEUR.

Ce contrat est valable un an. Il comprend :

- le contrôle visuel des équipements,
- la vérification des ancrages et fixations,
- le contrôle de l'état des composants de surface,
- la mesure de la hauteur avant et après essai,
- établissement d'un rapport de contrôle.

Le contrat engage la Commune à verser à la société SPORTEST la somme de 598,80 € TTC pour l'année.

RENONCIATION A EXERCER LE DROIT COMMUNAL DE PREEMPTION URBAIN.

Etude notariale LUSTEAU / SANSON-LUSTEAU / TEXIER à Matignon en vue de la vente,

- par monsieur PETRA Jacques et madame LESNE Valérie domiciliés 4 rue de Montbran à MATIGNON, d'un bâti avec terrain d'une superficie de 1646 m², situés « Parc d'activité du chemin vert »,
- par madame et monsieur ALNOT Bernard domiciliés Montbran l'Epervière à PLEBOULLE, d'un bâti avec terrain d'une superficie de 3000 m², situés « zone artisanale du chemin vert »,
- par monsieur GAREL Gilbert domicilié 17 lotissement de la Tourelle à MATIGNON, d'un bâti avec terrain d'une superficie de 541 m², situés « 17 lotissement de la Tourelle ».

Etude notariale LUSTEAU / SANSON-LUSTEAU / TEXIER à Matignon en vue de la vente,

- par madame MORIN Françoise domiciliée la Ville Richard à PLURIEN, d'un appartement avec cave et garage situés « rue des Promenades »,
- par madame DE PLUVIE Thérèse domiciliée la Rue à SAINT POTAN, de trois terrains d'une superficie de 30702 m², situés au lieudit «la Puelle » et « la Roncière »,
- par monsieur DE PLUVIE Alain domicilié la Roncière à MATIGNON, d'un terrain d'une superficie de 7410 m², situé au lieudit «Sur le chemin ».

Etude notariale THORAVALE à Saint-Lô en vue des ventes, par la société FONCITER SAS dont le siège social est domicilié 140 avenue Victor Chatenay à ANGERS, de terrains à bâtir d'une superficie de 384 m², de 444 m² et de 373 m² situés « au lieudit les Grandes Pâtures ».

1^{re} guerre mondiale 1914-1918 en pays de Matignon

En cette année 2014, il y a lieu de se souvenir de nos grands-parents ou arrière-grands-parents qui ont vécu cette terrible période qui a marqué le début du siècle dernier. Dans le Pays de Matignon ce sont 555 soldats qui sont morts au front, dont 64 de Matignon, inscrits sur le monument aux morts.

Ils sont partis début août 1914 de Saint-Malo ou de Saint-Brieuc pour rejoindre leurs régiments et ont été rapidement (en 4 ou 5 jours seulement), acheminés sur le front. Ils pensaient revenir très vite mais ce furent 1561 jours de guerre en quatre ans avec les dures batailles que l'on sait, dans la Marne, la Champagne, l'Artois, la Somme, Verdun... Les marins du Pays Breton ont également payé un lourd tribut puisque 252 bateaux de ports bretons ont été coulés tant dans la flotte commerciale que dans celle de la pêche. Le Stella, voilier Terre-Neuvas, a été coulé le 3 octobre 1917 par un sous-marin allemand, entraînant la mort de marins de Saint-Cast, Matignon, Saint-Pôtan, Pléhérel, Plévenon, Plurien...

Tandis que les hommes étaient au front, s'organisait tant bien que mal la vie dans le pays pour finir les moissons et les remplacer dans tous les corps de métiers. Les femmes, les personnes âgées, les adolescents ont dû assumer des travaux indispensables au maintien de la vie des familles durant ces quatre longues années de guerre avec la crainte continuelle de mauvaises nouvelles. Beaucoup de courriers ont été échangés pour soutenir le moral des soldats.



Nos recherches nous ont permis de découvrir que des réfugiés du nord de la France ou de Belgique, démunis de tout, ont été logés et ont travaillé dans les fermes de notre région pendant ces quatre années. À Saint-Cast, des hôpitaux militaires de l'arrière destinés aux soldats convalescents ont été aménagés dans les hôtels réquisitionnés par l'armée : les hôtels de Bellevue, Quimbrot, des Bains et Beauséjour, totalisant 400 lits et formant l'Hôpital complémentaire n° 60 de la région miliaire n° 10. L'hôtel Garnier à Matignon recevait des soldats et des officiers venus se remettre avant de repartir au front.

À leur retour, les soldats blessés, gazés, traumatisés ou revenus de captivité (seulement au cours de l'année 1919) ont dû se réadapter et tenter d'oublier les cauchemars qu'ils avaient vécus. Nous savons qu'ils en ont très peu parlé. Ceux qui sont morts dans les années qui ont suivi la guerre (blessés ou gazés) n'ont pas été comptés au nombre des morts pour la Nation et leurs familles n'ont reçu aucune aide ; les très nombreuses veuves ont dû lutter pour élever leurs enfants, orphelins ou pupilles de la Nation.

Nous avons pu rassembler des informations concernant beaucoup de soldats de Matignon inscrits sur le monument aux morts avec la date, le lieu et les circonstances de leur décès.

Anne-Marie Marsaudon
Les Amis du Passé en Pays de Matignon

Nom	Prénoms		date et lieu de naissance	date et lieu décès	régiment
BAUDOUIARD	Jean-Baptiste				
BAUDOUIARD	René François	M	13/11/1876, Matignon	25/01/1915, hôpital n°27 Riom	soldat 78e RI
BLIVET	Marie-Ange				
BONENFANT	Célestin Marie Ange	C	26/2/1894, Matignon	17/12/1914, St-Laurent Blangy (Pas-de-Calais) au combat	soldat 2e RI
BOQUEN	Casimir François Joseph	C	16/8/1891, Matignon	04/06/1915, disparu à Seddul Bahr	soldat 8e RIC
BORDAIS	Marcel				
BOUDET	Ange Marie Paul	M	6/2/1882, Matignon	12/10/1916, hôpital pavillon Duvauchel Amiens	soldat 154e RI
CHARLOT	Pierre		24/06/1892, Matignon	14/10/1916, Hoolgade (Belgique)	soldat 224e RI
CHENEDE	Henri Louis Paul		12/5/1894, Matignon	16/11/1916, hôpital de Francfort-sur-Oder (Allemagne)	brigadier 50e RA
CHOLET	Ange Jean		8/2/1891, Matignon	03/10/1916, Vertekope (Grèce) de maladie	1ère classe 2e RAC
CHRETIEN	Alfred				
COCHARD	Lucien		10/9/1894, Trébeurden	26/10/1918, sur Hortensia, Lisbonne (Portugal)	matelot
COUPE	Auguste	C	17/5/1893, Matignon	23/08/1916, ambulance n°2 Samli (Macédoine) de maladie	caporal 3e RIC
COUPPE	François Marie	C	14/8/1874, Matignon	13/05/1915, Souain (Marne), sur le champ de bataille	soldat 287e RI
DONNIO	Jean-Baptiste		16/4/1884, Dinard St-Enogat	25/11/1914, Souain (Marne) sur le champ de bataille	soldat 336e RI
DONRAULT	Jean Baptiste		6/7/1896, Matignon	16/06/1917, Rouge-Maison (Aisne)	soldat 106e RAL
DONRAULT	Joseph				
DOUZAMY	Ange Marie Noël François		26/12/1892, Plébouille	27/09/1914, Maricourt (Somme), suite de ses blessures	1ère classe 45e RI
DUBOUAYS	Dominique Julien René		27/10/1886, Matignon	11/06/1915, ambulance 13/12 à Boubers-sur-Canche (P d C)	soldat 47e RI
DUCHESNE	Jacques Louis	C	3/4/1896, Matignon	25/05/1917, disparu à La Carrière des Bovettes (Aisne)	soldat 294e RI
DUCHESNE	Joseph Marie Ange		10/6/1896, Matignon	29/10/1918, 1,5 km de Charpentry (Meuse), éclat d'obus	trompette 330e RAL
DURAND	François				
DUVAL	Pierre				
FOURNEL	Auguste		24/09/1881, Matignon	16/06/1915, Roclincourt	soldat 2e RI
FOURNEL	Joseph				
FOURNEL	Victor	M	23/1/1889, Matignon	01/12/1916, hôpital n°15 Beychevelle (Gironde)	soldat
FOURRE	Marie- Ange				
FOURRE	Pierre Marie		22/6/1882, St-Jacut-de-la-Mer	23/06/1915, Souain (Marne), éclat d'obus à la tête	soldat 202e RI
FOUYER	Joseph Marie	C	10/6/1885, Matignon	05/11/1918, hôpital de Prilep (Serbie) de maladie	soldat 204e RA
FROHARD	Jean				
FROSTIN	Amédée Ange Félix Eugène	C	5/3/1894, Matignon	20/07/1915, hôpital Cochlin	soldat 47e RI
FROSTIN	Georges Joseph Marie	C	29/11/1884, Matignon	27/04/1915, disparu croiseur-cuirassé Léon Gambetta	maître canonnier
GALLET	Joseph		26/11/1890, Matignon	15/12/1916, Louvemont (Meuse) tué à l'ennemi	soldat RIC du Maroc
GROSSET	Joseph				
HAMET	Pierre Marie Jean François	M	19/11/1881, Planguenoual	30/01/1915, hôpital n°10 Lyon	soldat 5e RIC
HAMONIC	Etienne				
HERVE	A.				
JAMET	Joseph				
JAMMES	Joseph				
LEBOULANGER	Jean Baptiste	C	1/1/1878, Ruca	18/09/1918, hôpital n°101 av. République Paris (gazé)	soldat 122e RI
LECUYER	Louis		23/8/1888, Matignon	26/08/1918, hôpital Dinan	caporal 78e RI
LEMERCIER	Charles Jean Baptiste		28/1/1898, Matignon	21/09/1918, ambulance 5/51 à Vitry-le-François de maladie	soldat 102e RAL
NICOLAS	Ange-Marie		16/5/1886	06/12/1918, hôpital Brest	matelot
OREAC	Pierre Marie		23/10/1896, Matignon	08/05/1917, ambulance 2/82 à Verneuil-Courtonne (Aisne)	soldat 10e RG
OUTY	Jean Baptiste Marie Ange	M	24/6/1884, Matignon	25/08/1914, Harrogues (Ardennes), tué à l'ennemi	soldat 202e RI
OUTY	Julien François Marie	C	26/2/1881, Saint-Pötan	28/06/1916, disparu à Thiaumont (Meuse)	soldat 247e RI
PIERRE	Jean Marie Louis Marie-Ange	C	1/3/1881, Pluduno	12/05/1915, ambulance n°7 à Fosseux (Pas-de-Calais)	caporal 47e RI
POINSU	Ange Marie François	M	21/6/1880, Sévignac	31/05/1915, Bar-le-Duc, fièvre typhoïde	soldat 94e RI
POLIGNE	Désiré				
PONCEL	Henry Louis	M	1/9/1887, Saint-Carné	05/05/1916, disparu à la Côte 304 (Esnes, Meuse)	soldat 77e RI
PREMORVAN	Julien	C	16/3/1887, Matignon	04/06/1915, disparu à Seddul Bahr (Turquie)	soldat 58e RIC
REBILLARD	René		12/1/1893, Matignon	17/09/1914, Romont par Mailly	soldat 2e RI
RICHEUX	Pierre				
ROUAULT	Marie Ange		18/2/1895, Matignon	16/04/1917, Les Cavaliers-de-Courcy (Marne) tué à l'ennemi	soldat 410e RI
ROULLIER	Ange				
ROULLIER	Auguste Jules Eugène Louis	M	9/9/1885, Plébouille	14/10/1918, en traversant l'Oise à Neuville, par obus	soldat 202e RI
ROULLIER	Ernest Joseph Marie	C	16/9/1889, Matignon	16/06/1915, disparu à Roclincourt (Pas-de-Calais)	soldat 2e RI
ROULLIER	René Augustin	C	22/5/1887, Plébouille	30/08/1914, disparu à La Cour-des-Rois (Ardennes)	soldat 247e RI
ROUXEL	Ange				
ROUXEL	Julien Marie Pierre Jean		20/8/1884, Saint-Pötan	29/08/1914, disparu à Chevenges (Aisne)	soldat 202e RI
SALMON	Louis				
SERAIN	Joseph Marie		25/7/1885, Matignon	03/10/1917, mort pour la France en mer (Stella torpillé)	marin
TROTEL (*)	César	C	28/8/1886, Saint-Cast	04/04/1916, Douaumont, de blessures de guerre	soldat 129e RI
VILLESALMON	Marie-Ange				

RI : régiment d'infanterie

RIC : régiment d'infanterie coloniale

C : célibataire

RA : régiment d'artillerie

RAC : régiment d'artillerie coloniale

M : marié

RAL : régiment d'artillerie lourde

RG : régiment de génie

(*) : ne figure pas sur le monuments aux morts de Matignon

Fête à Germaine

Le mardi 5 août 2014 de 18h00 à 22h00, l'association Les Amis de Marthe et la Résidence Germaine Ledan organisaient Rue Ledan la Fête à Germaine 2^e édition.

L'évènement, désormais bien connu des Matignonnais, a accueilli près de 600 personnes pour le plaisir des petits comme des plus âgés. Le temps étant de la partie, les enfants de 2 à 14 ans accompagnés de leurs parents ont pu profiter des promenades en calèche, des structures gonflables, des ateliers maquillage, des démonstrations de Gouren, des véhicules de pompiers.

De nombreux lots ont été gagnés aux tombolas tels que des jeux de plage, des entrées à l'acrobranche, des promenades à poney, des sorties en canoë, et des soins du corps. Les gourmands ont pu se régaler autour des stands de restauration proposant galettes saucisses, frites, glaces et pâtisseries maison, et autour de la buvette pour les nombreuses boissons fraîches.

Les résidents de l'EHPAD ont pu participer à la fête en prenant leur repas à l'extérieur et en profitant de l'ambiance festive et musicale.

La fête fut réussie et rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Un grand merci à nos partenaires et commerçants pour la réussite de cette manifestation, au service technique de Matignon, au personnel de l'EHPAD et bien évidemment à tous les bénévoles.



Clip des Cheddar Costard

Mardi 22 Juillet dernier, la mairie de Matignon ouvrait ses portes à une équipe de tournage.

En effet, le groupe rennais Cheddar Costard, actuellement en tournée en Bretagne, tournait son tout dernier clip intitulé « WOLF », clip relatant quatre histoires de quatre personnages différents, qui n'ont à première vue rien en commun, si ce n'est la présence d'un individu plutôt étrange. Pour ce clip, se sont donc plusieurs comédiens et une équipe technique de six personnes qui sont venus travailler dans les locaux de la mairie de 17h30 à 22h30, afin de filmer une scène de bureau mettant en scène deux des personnages principaux.

Selon Clément, membre du groupe et co-réalisateur du clip : « il était important pour nous de revenir ici pour tourner ce film. Nous sommes presque tous originaires du coin de Matignon et Lamballe. C'est donc pour nous une facilité, et surtout une grande satisfaction de tourner dans des lieux qui nous sont familiers.

Le clip WOLF est sorti à la fin du mois d'Août sur internet (Youtube, Facebook...)

L'équipe du tournage tient à remercier la mairie et particulièrement Jean-René Carfantan, maire, pour son accueil et sa patience.



Qui sont les « Cheddar Costard » ?

Les Cheddar Costard sont 8 musiciens, dont deux matignonnois : Clément Carfantan et Gaspard Deluen, d'influences multiples. Il en résulte une musique énergique tantôt brillante tantôt sombre, oscillant entre soul et pop.

Ils aiment s'investir dans de nombreux projets. En studio tout d'abord, avec 2 EP auto-produits sortis en mai 2013 et janvier 2014 et un clip publié en janvier 2014. Mais le terrain favori du groupe reste avant tout la scène dans des endroits variés : festivals, bars, cafés-concert, ...



Ecole Publique « Albert JACQUART »

En cette nouvelle année scolaire, la centaine d'élèves et l'équipe enseignante de l'école Publique Albert Jacquard sont heureux de compter une nouvelle maîtresse, Madame Karine Tutrel.

Cette enseignante confirmée de maternelle accueille les nouveaux petits élèves dès 2 ans, de la toute petite section jusqu'à la moyenne section.

Les élèves de grande section rejoignent les CP dans la classe de Madame Derenne.

Quant aux plus grands, ils se partagent entre Madame Chatellet (CE1), Madame Camard-Fustec (CE2-CM1), Monsieur Lancelot et Madame Voirin (CM2).

Comme les années précédentes, de nombreux projets viendront jalonner cette nouvelle année : Voile, Participation au Festival du Théâtre Pour Rire, Ecole et Cinéma, Théâtre, Chant choral, rencontres sportives, sorties et diverses activités de découvertes à venir...



Ecole « Saint-Joseph »

L'école Saint Joseph s'est agrandie. Elle compte désormais 4 classes réparties de la façon suivante : les CM1 et CM2 sont encadrés par la directrice, madame PERRIER ; Benjamin PELLAN, nouvellement nommé, a en charge les CE1 et CE2, Sylvie LERAY s'occupe des GS et CP et, enfin, Stéphanie PAU accueille les TPS, PS et MS, aidée par Fanny POINSU et Aurore BUCHON.



Le projet d'école est axé autour de l'expression orale et écrite. Aussi, pour cette nouvelle année scolaire, chaque classe a décidé de se lancer dans la réalisation d'un court film d'animation qui sera présenté, en mai 2015, au festival CLIPART.

Pour tous renseignements, prendre contact avec la directrice, Madame PERRIER, au 02 96 41 03 10.

Blog de l'école :

<http://ecolesaintjosephmatignon.wordpress.com/>

2^e Bourse d'échange de plantes

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014

DE 10H à 12H

BOURSE D'ECHANGE DE PLANTES

(plants de légumes, vivaces, arbres, arbuste, fleurs, graines, outillage)

ESPACE DES HALLES à MATIGNON

A LA SAINTE CATHERINE TOUT ARBRE PREND RACINE



**EMPLACEMENT GRATUIT
SANS RESERVATION
(ventes non autorisées)**



IMPORTANT : Le déballage sous les Halles ne sera possible qu'en protégeant le dallage (bâche, film plastique)
sinon déballage à l'extérieur

CONTACT

p.ligier22@laposte.net et 02 96 41 17 11

PRINCIPES DE NOTRE BOURSE D'ECHANGE

Vos plantes ont une valeur, notre monnaie d'échange : le bouton d'or. 5 boutons d'or sont offerts au jardinier dès son arrivée. Attention ! Les boutons d'or sont réutilisables, gardez-les ! Les personnes disposant de boutons d'or de leur premier échange du mois d'avril pourront les réutiliser.

Chaque jardinier fixe la valeur de ses plantes. Le don est possible, l'échange direct aussi mais la vente n'est pas autorisée.

Vos plantes ont une valeur par les soins et l'attention que vous leur avez apportés au cours de leur production. Nous souhaitons tous des plantes de qualité, les plantes doivent être dans de bonnes conditions de reprise: plantes racinées ou en godets, racines nues protégées dans du journal, de la tourbe ou autre astuce de jardinier. Les arrachages de dernière minute sont à proscrire.



Au jardin...

En octobre, pensez à récolter tous les légumes fruits avant les premières gelées (courges, potirons), les endives ainsi que tous les fruits (pommes, poires, kiwis, noix). Eclaircissez les carottes semées début octobre.

En novembre, plantez en pleine terre l'ail, les choux pommés, les échalotes, les laitues d'hiver et sous châssis ou tunnel, semez les carottes courtes et les radis ; plantez aussi les arbres et arbustes fruitiers, ainsi que vos bulbes de fleurs de printemps et vos rosiers. Commencez le bêchage si le terrain est argileux. Forcez les endives en cave ou à l'extérieur sous une butte de terre ou en caisse. Pensez à ramasser les feuilles mortes pour les composter et pulvériser un produit à base de cuivre sur les abricotiers, cerisiers, pêchers,

poiriers, pommiers et pruniers pendant la chute des feuilles. Pour nos amis les oiseaux, installez-leur des nichoirs. N'oubliez pas également de tailler les fleurs fanées des hortensias au premier bourgeon sous la fleur et de supprimer une à trois vieilles branches. Il faut aussi traiter au cuivre les rosiers très atteints par la maladie des tâches noires.

En décembre, vous pouvez semer à la maison dans un germeoir des lentilles, des pois chiches, du soja dont on pourra consommer les germes et jeunes pousses riches en vitamines et en minéraux. C'est la période pour planter des amaryllis en enterrant de moitié le bulbe dans un mélange léger (terreau + sable). Au verger, taillez les noisetiers et ôtez le gui.

Présentation et fonctionnement du Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP)

Créé en 1972, le SMAP est une collectivité territoriale qui produit de l'eau potable et l'achemine vers les châteaux d'eau des communes, communautés de communes et syndicats de distribution d'eau potable de l'est des Côtes d'Armor. Le SMAP prélève l'eau à potabiliser dans la retenue de l'Arguenon située derrière le barrage, propriété du Conseil Général des Côtes d'Armor, entre Pléven et Plorec-sur-Arguenon.

À partir de 1997, le Syndicat s'engage dans des actions d'amélioration de la qualité des cours d'eau et plans d'eau du bassin versant de l'Arguenon, pour réduire les teneurs en nitrates, pesticides et l'eutrophisation. À partir de 2009, il élabore le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon-Baie de la Fresnaye approuvé en 2014.

1 Production d'eau potable :

10 millions de m³ d'eau par an pour 220000 habitants. Actuellement l'exploitant de l'Usine de la Ville Hatte de Pléven est la compagnie des eaux SAUR, pour le compte du SMAP, propriétaire de l'usine.

Entre 2006 et 2014, le SMAP a modernisé l'usine. Actuellement, les travaux consistent au renouvellement partiel des canalisations acheminant l'eau de l'usine vers les châteaux d'eau.



Barrage départemental et usine de la Ville Hatte à Pléven

2 Les actions d'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de l'Arguenon :

- Actions avec les collectivités, écoles, grand public menées en direct par le SMAP.
- Coordination des actions agricoles confiées par marchés publics à la Chambre d'Agriculture, le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB22), le Centre d'Etudes pour le Développement d'une Agriculture plus Autonome (CEDAPA), le laboratoire d'analyse LABOCEA.
- Suivi qualité des eaux confié par marché au Conseil Général.
- Coordination des actions menées par les communautés de communes (Arguenon-Hunaudaye, Pays de Duguesclin, Plancoët-Plélan) et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du lac de Jugon : bocage, entretien et restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques.



Démonstration de matériels de désherbage alternatif organisé par le SMAP

3 Mise en œuvre du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye de 2014 à 2019 :

- Sous le pilotage de la Commission Locale de l'Eau composée au moins de 50 % d'élus locaux, à 30 % d'usagers (profession agricole, conchyliculture, riverains, associations...) et pour 20 % de représentants de l'Etat.



Réunion de Commission Locale de l'eau

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles recrute !

Notre bureau se compose actuellement de 13 membres actifs dont cinq sont âgés de plus de 80 ans.

Ces personnes très dévouées et très actives souhaiteraient passer la main à des plus jeunes ...

Nous faisons appel à des personnes disposant d'un peu de temps libre : jeunes retraités ou des personnes en

pleine force de l'âge... (de 18 à 77 ans).

Nous les invitons à nous rejoindre... le travail demandé est à la portée de tous : distribution d'affiches dans les commerces et les écoles, préparation des collectes et discussion avec leurs voisins et amis pour attirer de nouveaux donneurs de sang (il y a 4 col-

lectes par an à Matignon et 2 ou 3 en été à Saint-Cast-Le-Guildo).

C'est avec une grande joie que nous vous accueillerons ...

Pour tous renseignements, téléphonez au 02 96 41 10 21 (pendant l'heure des repas). Je vous répondrai avec plaisir, d'avance Merci.

Le Président, Jean-Marie JUHEL.

Donnez votre sang à Matignon !

L'EFS Bretagne appelle à la participation du plus grand nombre afin de conserver un niveau de réserve suffisant pour aborder la rentrée. Les donneurs sont attendus nombreux lors des collectes qui se déroulent à Matignon, à la Salle des Fêtes, de 14h à 19h en partenariat avec l'association locale des donneurs de sang.

Donner son sang, c'est offrir la vie

Les dons de sang permettent à l'EFS de mettre à disposition des produits sanguins pour soigner près de 34 000 malades en Bretagne chaque année. Les transfusions sont utilisées chaque jour pour soigner des maladies du sang (leucémies, thalassémie,

drépanocytose...), des cancers, pour permettre des interventions chirurgicales. Plus de 30 000 autres patients bénéficient également de médicaments dérivés du sang, pour des urgences, des maladies du système immunitaire ou de la coagulation...

Si le sang offert se reconstitue rapidement chez le donneur, les globules rouges ne se conservent que 42 jours une fois prélevés, les plaquettes seulement 120h ! Donner est essentiel : 650 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades en Bretagne.

Des besoins en produits sanguins en augmentation constante

Les besoins en globules rouges, dont l'aug-

mentation régulière est due principalement à l'allongement de l'espérance de vie et au développement des techniques médicales, augmentent en moyenne de 2.5% par an depuis 2006. L'Établissement Français du Sang Bretagne et les associations locales pour le don de sang bénévole comptent donc sur la participation de tous, futurs donneurs et donneurs réguliers, pour répondre aux besoins des malades.

Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable !

Une nouvelle association Pars, cours et trace... ta route au Sénégal



Pascale RITTAUD se rendra au Sénégal en 2015 afin de participer à une course à pied 100% féminine, la Sénégazelle.

Cette course se déroule en 5 étapes de 10 km en moyenne sur des pistes à travers la savane et la brousse.

Le lieu d'arrivée de chaque étape est situé dans une école vers laquelle une action humanitaire est organisée. Chaque participante s'engage à amener du matériel scolaire qu'elle distribuera elle-même aux enfants qu'elle rencontrera.

Au cours du séjour, plusieurs établissements scolaires sont visités et c'est à chaque fois l'occasion de rendre heureux de nombreux enfants. L'aide apportée leur permet de travailler dans de meilleures conditions et ainsi de rendre plus efficace l'action éducative des enseignants ; une action concrète empreinte d'émotions, de sourires ...

Pour le matériel scolaire neuf, les élèves ont besoin de petits cahiers, d'ardoises avec craies, de crayons de toutes sortes (couleurs, en bois, stylos ...), règles, gommes, trousse, petites sacoches ... mais pas de manuels scolaires !

Nous allons aussi à la rencontre de jeunes enfants (3/6 ans) à qui nous remettons des jouets peu volumineux, des peluches, des cahiers de coloriage ...

La mairie soutient le projet de Pascale et son association « Pars, cours et trace... ». Elle se propose de collecter les fournitures que vous souhaitez apporter. Pascale l'offrira avec plaisir aux enfants.

www.senegazelle.fr

<http://parscourssettrace.jimdo.com/>



Ainsi va la vie

Bienvenue à...

- 10 août : **Tess DELAUNE** dont les parents sont domiciliés Le Houët
- 22 août : **Tiwen MOUSSEAU POILDEVIN** dont les parents sont domiciliés 5 rue du Heume « Les Pierres de Lune »

Amour et bonheur à...

- 9 août : **Christian DUFOURNY** et **Muriel ANDRIEU** domiciliés 10 place Général de Gaulle

Ils nous ont quittés...

- 05 juillet : **Yvonne DURAND** née Daniel, 89 ans, domiciliée 11 rue Ledan
- 09 juillet : **Gérard SALMON**, 59 ans, domicilié La Fontaine Gourien
- 27 juillet : **Christian ROUXEL**, 49 ans, domicilié 25 rue Paul Sébillot
- 30 juillet : **Eugène CHARLOT**, 83 ans, domicilié 11 rue Ledan
- 31 juillet : **Joséphine MOINET** née Cail-

libotte, 96 ans, domiciliée 11 rue Ledan

- 14 août : **Francine CHOLET née Morin**, 88 ans, domiciliée 11 rue Ledan
- 06 septembre : **Josette BAILLED**, 75 ans, domiciliée 11 rue Ledan
- 17 septembre : **René PANSART**, 71 ans, domicilié 11 rue Ledan

Nouveau commerce

Le magasin d'antiquités et de cadeaux "La Grande Maison" a ouvert ses portes rue Paul Sébillot. Bienvenue à notre nouvelle commerçante, madame Yveline Bily-Grignon.

Urbanisme

SINEAU Jacky	Route de Saint-Cast	Véranda	31/06/2014
KOMILKIW Jean-Pierre et Nicole	7 Rue du Clos de Luce	Maison individuelle	03/07/2014
GAEC ROUILLAC	Les Mauffries	Bâtiments agricoles	03/07/2014
BLANCHET G./BLAIS O.	Les Grandes Pâtures Lot. N° 30	Maison individuelle	07/07/2014
TROUCHARD Philippe	Les Grandes Pâtures	Clôture	17/07/2014
GLARDON Denis	15 Rue des Renardières	Clôture	21/07/2014
SCI EDCA - FOUCAULT Sébastien	16bis Place Général de Gaulle	Pose de 5 vélux	28/07/2014
MONNIER Bernard et Chantal	Les Grandes Pâtures Lot N° 15	Maison individuelle	31/07/2014
COUEDIC Brigitte	Avenue Narcisse Chambrin	Maison individuelle	29/08/2014
SIMON Dominique	Les Grandes Pâtures	Maison individuelle	29/08/2014
COOPERATIVE PAYSANNE	Place Gouyon	Extension et Rénovation magasin	12/09/2014
DAOUDAL Anthony	4 Place Colombière	Pose fenêtres, portes, baies vitrées	20/09/2014
CAMBIER Jean-Louis	24 rue de la Tourelle	Extension maison	25/09/2014



Mon espace t'ibus

Du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h ,pour tous renseignements N° Azur 0 810 22 22 22 (Prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Permis de conduire

La mission permis de conduire est recentrée depuis le 1 er Janvier 2014 en préfecture des Côtes-d'Armor pour l'ensemble du département. déclaration de vol en gendarmerie ou police / déclaration de perte en préfecture

- > Depuis le 1 er septembre 2014, pour toute demande de duplicata de permis de conduire, 1 timbre fiscal de 25 Euros est demandé.
- > Pour plus d'informations cliquez sur le lien suivant : <http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/Vos-demarches-en-ligne/Permis-de-conduire>

AGIENDA

• Samedi 18 octobre

Fest-Noz à la salle des fêtes de Matignon organisé par l'Amicale laïque de Matignon, à partir de 21 h avec les groupes : Sterne, Inzhe et les Frères Morvan. Entrée : 7 euros.

• Octobre

Concours national de patchworks à PLEBOULLE. Suite au succès de l'exposition-concours sur le patrimoine en 2012, le club de patchwork et broderies de Plébouille lance un nouveau concours national sur le thème « Les fleurs et feuillages de votre région ». Cette manifestation est organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Matignon.

Pour tous renseignements, contactez Roselyne Montigny - Ker Home 22550 PLEBOULLE. Tél. 06 87 03 50 30.

• Une nouveauté au CLUB FREMUR-FRESNAY : organisation de stages de foot ouverts aux li-

cenciés (filles et garçons) de tout club de foot pendant les petites vacances (toussaint, février et Pâques). **Stages Toussaint du 20 AU 24 octobre et 27 au 31 octobre** de 7 à 13 ans. Renseignements Régis POISSON 06 07 72 68 45.

• Du 25 octobre au 2 novembre

Les bateaux en partance pour la Guadeloupe sont à quai à Saint-Malo au pied des remparts.

• Dimanche 2 novembre

Départ de la course du Rhum.

• Du 14 au 16 novembre

Festival de théâtre pour rire : que du rire!.... pendant trois jourssur le thème "Formes et couleurs" Réservation à partir du 3 novembre.

• Samedi 22 novembre

Concours de BELOTE à la salle des fêtes organisé par le Club de l'Amitié

• Dimanche 23 novembre

Marché de Noël sous les halles de Matignon, organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique.

• Dimanche 30 novembre

LOTO à la salle des fêtes organisé par le Club de l'Amitié

• Dimanche 7 décembre

Braderie de Noël à la salle des fêtes organisé par l'APEL de l'école Saint-Joseph

• Dimanche 14 décembre

Marché de Noël à la salle des fêtes organisé par les Quatre-Vaulx

• Dimanche 21 décembre

Cyclo-Cross au terrain des sports

• Dimanche 21 décembre

Arbre de Noël au centre CIS «Côte d'Emeraude» organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Aides aux études du Conseil Général des Côtes d'Armor

En fonction des revenus, 200 € d'AIDES AUX COLLÉGIENS peuvent être alloués aux familles domiciliées dans les Côtes d'Armor. (Dépôt avant le 31 mars 2015)

PRIME A LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE*

150 € à 1 200 € selon la durée et le pays. Cette aide est accordée aux jeunes lycéens ou étudiants costarmoricains effectuant un stage

d'étude obligatoire ou une scolarité à l'étranger de plus de 4 semaines. Elle peut être versée également aux étudiants en apprentissage*.

(Dépôt avant le départ)

* si la rémunération annuelle est inférieure à

53 % du SMIC ;

Pour tout renseignement et retrait des dossiers, contacter Isabelle VUYLSTEKER au

02.96.80.00.93

Maison du Département Dinan

7 rue Victor Schoelcher

CS96370

22106 Dinan Cedex

Tél. 02.96.80.00.80

Les dossiers sont également téléchargeables sur le site <http://cotesdarmor.fr/> rubrique Citoyenneté – L'éducation.

Mission locale du Pays de Dinan

Vous avez entre 16 et 25 ans (inclus).

Vous n'êtes plus scolarisé, quel que soit votre niveau de formation et de diplôme.

Vous avez des questions concernant votre avenir professionnel :

- Quel métier faire ?

- Comment et où se former ?

- Comment chercher un emploi, un apprentissage ?

- Où accéder à des offres d'emploi et comment y répondre ?...

Mais aussi des questions concernant votre vie quotidienne :

- Se déplacer, passer son permis ?

- Se soigner, se loger, accéder à des loisirs ?

- Partir à l'étranger ? ...

La Mission Locale propose un accueil et un accompagnement qui vous correspondent :

- A Dinan au 5, Rue Gambetta (à côté du Centre Social),

- Sur une permanence proche de chez vous.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous : 02.96.85.32.67

www.missionlocale-paysdedinan.fr

[www.facebook.com / Mission Locale du Pays de Dinan](https://www.facebook.com/MissionLocaleduPaysdeDinan)

Quelques idées pour ce semestre :

- Déplacement au Forum des emplois saisonniers d'hiver de Chamonix en Octobre,

- Ateliers : recherche de contrats d'apprentissage, soutien au code de la route et permis, départ à l'étranger, formation PSC1 (premiers secours) ... ,

- Exposition des talents de jeunes « Faut que ça bouge » ...

Revision des listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une dé-

marche volontaire.

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année (avant le 31 décembre) qui précède le scrutin.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Déchèterie de la Communauté de Communes du Pays de Matignon.

Du 1er octobre au 31 mars, du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Entre le 1er avril et le 30 septembre, le lundi de 13h30 à 18h00 - Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Pour tout renseignement, téléphoner à la Communauté de Communes du Pays de Matignon au 02 96 41 15 11.

Protection maternelle et infantile (PMI)

La PMI propose une animation autour du livre pour les tous petits en salle d'attente de la consultation PMI tous les 1er Mardi après midi de chaque mois au CENTRE MEDICO-SOCIAL - Rue des guerches 22550 MATIGNON (accès libre et gratuit).

Aux loueurs de chambres et gîtes

Merci de bien vouloir rapporter en Mairie votre carnet de taxe de séjour ainsi que les sommes perçues lors de vos locations avant le 30 novembre.

Espace Femmes

Espace Steredenn – 1 route de Dinard à Dinan
☎ 02.96.85.60.01
espacefemmes@steredenn.org
espacefemmes.dinan.over-blog.com

Mardi 28 octobre à 20h00

Projection de 3 témoignages du documentaire de Brigitte Lemaine « Longtemps après » et échange avec le public ; Thème : Inceste

NOS ACCUEILS DE PROXIMITE :

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
02.96.85.60.02 (ligne directe) – 02.96.85.60.01 (standard)

Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple : sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 16h00

VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

Les jeudis de 10h00 à 12h00 - Les vendredis de 14h00 à 16h00
02.96.85.30.84 (ligne directe) – 02.96.85.60.01 (standard)

ACCUEIL L.G.B.T (Lesbiennes, gays et leurs proches)

LES PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES (sur rendez-vous) :

A L'ESPACE FEMMES : A la Maison Du Département de Dinan
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
ADALEA (Violences conjugales)
02.96.78.47.82 02.96.68.42.42 2° et 4° mardis du mois de 14h00 à 17h00

Horaires d'ouverture de la mairie : Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (sauf le vendredi à 16h30)

Tél. 02 96 41 24 40 – Site : www.mairie-matignon.fr

Horaires du service des passeports biométriques uniquement sur rendez-vous :

lundi, mardi et jeudi, de 14h à 16h30; vendredi, de 14h à 16h, et mercredi, de 9h à 12h.

Le prochain bulletin sera distribué mi-décembre 2014; nous vous remercions de nous faire part de vos articles, annonces et photos avant le 20 novembre 2014 par mail à l'adresse jocelyne.gicquel.matignon@wanadoo.fr ou sur papier libre directement à la Mairie.

Festival de théâtre pour rire 2014

14, 15, 16 novembre 2014

A LA SALLE DES FETES :

EXPOSITION gratuite réalisée par les écoliers du Pays de Matignon sur le thème **FORMES ET COULEURS**
le samedi et le dimanche de 14 heures à 18 heures.

A LA SALLE OMNISPORTS :

Le Festival des Mômes

Des spectacles exclusivement réservés aux élèves du Pays de Matignon, en remerciement pour leurs travaux réalisés dans le cadre de l'exposition. Ces spectacles sont offerts grâce à la participation financière de la Communauté de Communes.

AU CABARET DU CHIEN QUI RIT :

Sous les Halles, des animations gratuites.

Le samedi et le dimanche, l'après-midi, « Islands » par la Compagnie KOZEL ON THE ROOF, Marionnettes.

Le Festival est réalisé grâce :

- Au concours du Conseil Général des Côtes d'Armor, du Conseil Régional de Bretagne, de la Communauté de Communes du Pays de Matignon, de la Commune de Matignon, de la Commune de St Cast-Le Guildo.

- Au partenariat de Ouest-France, Le Petit Bleu, France Bleu Armorique, Armor Conseil Immobilier, Armor Web, Balné'Hair et Mini-Vagues, La Cidrerie de la Ferme des Landes, La Brasserie des Diaouligs, Le Crédit Agricole, La Saur, Le Super U de Matignon et les Ets Bonenfant.

- Un grand merci à l'Office de Tourisme du Pays de Matignon, aux services techniques municipaux de Matignon et de St Cast-le-Guildo pour leur collaboration efficace ainsi qu'à SPECTACULAIRES pour la régie son et lumières, sans oublier nos nombreux partenaires commerçants et artisans ainsi que tous nos bénévoles.

Notre site internet

www.festival-pour-rire.com est réalisé gracieusement par la société ARMOR WEB de Matignon.

C'est quand, c'est où ?

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 novembre 2014 à Matignon, Côtes d'Armor.

Pour les spectacles : dans la salle des sports spécialement aménagée et chauffée.

Pour les animations et le cabaret : sous les halles au centre ville

Pour l'exposition : à la salle des fêtes.

Comment se renseigner et réserver ?

A partir du lundi 3 novembre les réservations sont possibles :

- par téléphone, de 10 h à 21 h,
au 02 96 41 17 20

et au 02 96 41 12 53

- Sur place à l'Office de Tourisme

- Par internet

www.festival-pour-rire.com.

A partir du lundi 10 novembre

Sur place à la billetterie du festival, maison des associations.

RAPPEL : il est impératif de venir retirer les billets réservés à la billetterie près des halles et non pas à l'entrée de la salle de spectacles au moins 30 mn avant le début du spectacle.

Et pour manger ?

Les réservations sont à faire directement auprès de nos restaurateurs partenaires.

Et pour dormir ?

Hôtel, gîtes et chambres d'hôtes peuvent accueillir les festivaliers.

Renseignements sur place ou à l'Office de Tourisme au 02 96 41 12 53.

Et les enfants, on en fait quoi ?

Une garderie gratuite est assurée pendant les spectacles pour les enfants âgés d'au moins 18 mois SAUF pour le spectacle de 23 heures le samedi et de 21 heures le dimanche.

Il est **INDISPENSABLE DE RESERVER** la place de garderie à la billetterie du festival et de communiquer un n° de portable.

PRIX DES PLACES

1 SPECTACLE

Adulte : 14 €

Enfant de moins de 12 ans : 7 €

PASSEPORT 7 SPECTACLES : 80 €

FESTIVAL DE THEATRE POUR RIRE

14 MATIGNON

15 CÔTES D'ARMOR

16

NOV

2014

RESERVATION

02 96 41 17 20

www.festival-pour-rire.com



cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor

le théâtre de toutes les cultures

Conseil
Général

Côtes d'Armor

Côtes d'Armor

Bonjour à toutes et à tous,

L'automne pointe le bout de son nez, et avec lui notre incontournable Festival de Théâtre pour Rire. Cette année encore, nous avons mis les bouchées doubles pour vous proposer une programmation de qualité, malgré une baisse de subventions en lien avec la morosité économique ambiante... Ceci nous a malheureusement obligés à revoir quelque peu nos tarifs, mais le festival reste une formidable machine à proposer de la culture pour tous à moindre coût... Nous n'oublions pas que cet argument reste une des raisons d'exister de notre manifestation, au même titre que la promotion du spectacle vivant que nous assurons tous les ans, que ce soit auprès des grands ou des petits !

Tous ces petits tracas du quotidien ne vous empêcheront pas, j'en suis sûr, de venir prendre un bon bol de rire durant les trois jours du festival ; je vous rappelle bien sûr que le cabaret vous accueillera toujours avec ses animations et concerts gratuits.

Bon festival à tous !

LES SPECTACLES, à la salle omnisports

Vendredi 14 novembre

21 h - tout public

Opéra Pastille 2, Cie Acide Lyrique

Quand l'humour s'invite à l'opéra. Comme les Beatles, ils sont quatre : une Mezzo de Vincennes aux allures de tigresse, un pianiste Eric à la virtuosité stupéfiante, un Ténor massif au regard de velours et un Baryton au naturel à l'humour wagnérien. Vous découvrirez une Carmen déchaînée dans une saga absurde, une messe en latin version disco : les portes claquent, les coutures craquent, le téléphone sonne et vos zygomatiques explosent !

Au cabaret, le soir : Hop, Hop, Hop Crew (musique tzigane - Rom arrangé)



Samedi 15 novembre

17 h - tout public

L'étonnant Mr Ducci, Marc Pistolesi

Doux rêveur, l'étonnant Mr Ducci a un sens inné du burlesque. Le personnage hors du commun nous promène dans l'univers d'un simple balayeur : confronté à des situations presque banales il les transforme en aventures loufoques et délirantes. La curiosité est son vilain défaut... la rassasier sa plus grande qualité ! (spectacle écrit et mis en scène par Les Bonimenteurs)



20 h 30 - tout public

La Lettre, Paolo Nani

Paolo Nani, considéré comme l'un des Maîtres du théâtre gestuel contemporain, dégage une énergie artistique et émotionnelle à part. Il fait rire le monde entier de manière unique, impossible à imiter. Pas de décor, pas de lumière particulière, pas de costumes ni d'effets visuels mais une magnifique performance d'acteur. La Lettre : un petit chef d'œuvre de comédie !

23 h

Les mères de famille se cachent pour mourir, Constance

Talent confirmé de la nouvelle génération d'artistes comiques, Constance se révèle implacable dans sa vision de la condition féminine. Mi-ange, mi-démon, croqueuse de femmes, elle est dingue mais irrésistible. Pour elle, la névrose, les tabous, les non-dits sont des vêtements qu'elle enfille avec plaisir. Si vous savez rire de tout, vous allez aimer sa garde-robe ! Elle est jolie comme un cœur et raconte des horreurs !

Au cabaret, le soir : FAB (Chanson qui dérange (pas))



Dimanche 16 novembre

14 h 30 - Tout Public

Conte de l'ordinaire, Cirque Troc

Le Cirque Troc vous emmène dans un univers théâtral où tradition et nouveau cirque jonglent avec poésie. Avec beaucoup d'humour et d'intimité ce spectacle est un défi contre le quotidien amoureux où le Cirque déjoue toutes les routines et où l'Amour surprend toujours. Laissez-vous porter par ce conte ordinaire qui vous sortira du vôtre..

17 h

A droite !, Didier Porte

Didier Porte reste égal à lui-même : tonton flingueur des personnalités publiques ! La Gauche, les Extrêmes, rien ni personne n'échappe à son ironie mordante. Finesse, justesse, cynisme, autant de bonnes raisons d'aller virer votre cuti en sa compagnie. Attention ! désormais Didier Porte est ... « à droite »



21 h - Tout Public

Nous irons tous a capella, Les Frères Brothers

Sur scène débarquent quatre voix mais aussi quatre gueules... De superbes harmonies vocales, des bruitages étonnants, les quatre compères possèdent une musicalité extrême et savent occuper la scène avec la force d'une fanfare ou d'un orchestre. Un humour vache et noir, jamais gratuitement méchant... (quoique !!!)

Au cabaret, le soir : Vendredi treize (Jazz manouche 30 doigts, 16 cordes)